

Enseignements du Vivant

Trouver sa place ! - 5 jours

Contrat de formation

Entre

L'association Jardin Gourmand, représentée par Gérard Verret, formateur et président,
Association répertoriée à l'INSEE sous le N° 501 324 750 00014
Enregistrée au titre de la formation professionnelle sous le N° 42 67 03913 67, exerçant ses activités
de formation sous l'enseigne "Ecole Buissonnière ©"
Certifiée **DataDock** et **référéncée** **Carif-alsace**
Dont le siège est 3b, rue de Bassemberg – 67220 Lalaye
Et (nom du stagiaire)

.....

est conclu

le présent contrat de formation, application du livre IX du Code du travail, et en particulier de l'article L920-13.

Article 1 - Durée de l'action de formation et lieu

La formation se déroulera sur la période du au
La formation est d'une durée de 35 heures.
Lieu : 3b, rue de Bassemberg – 67220 Lalaye (Vallée de Villé)

Article 2 – Objectifs pédagogiques et compétences visées

Organiser, au plus juste, sa vie personnelle, associative et professionnelle en cohérence avec les règles du vivant qui nous entoure. Le stage permettra de les découvrir avec discernement en évitant les nombreux pièges et dérives qui jonchent un tel parcours.

Tous les domaines de la vie sont concernés par un tel éclairage : alimentation, structure juridique d'une entreprise, recherche de financement, jardinage, publicité de vos activités, stratégie de lutte contre ce qui va à l'encontre de la vie, modalités pour conduire des actions militantes, pédagogie, relation aux autres, etc.

Article 3 – Le programme

Voir ci-dessous

Article 4 – Public visé

S'adresse à toute personne particulièrement curieuse d'approcher ces enseignements du Vivant, dans un esprit d'ouverture afin de les intégrer au mieux dans sa vie personnelle et/ou professionnelle

Article 5 - Les pré-requis

Aucun pré requis.

Article 6 – La progression pédagogique

Utilisation des multiples outils pédagogiques cités ci-dessus afin de faire émerger au sein du groupe une vision de plus en plus précise de notre relation au Vivant et d'en déduire les conséquences pratiques que chacun pourra envisager dans sa vie personnelle, associative ou professionnelle.

Article 7 – Les moyens pédagogiques

Les ouvrages, outils, documentations diverses relatifs à ce sujet pluridisciplinaire constituent les références sur lesquelles s'appuyer pour conduire une réflexion de groupe.

• Les exposés et discussions

Le stage développe les réflexions sur le sens de la vie et sa possible capacité à nous enseigner une forme de sagesse.

• Les ateliers et sorties nature

Divers ateliers, dont la préparation d'une partie des repas ou de décoration naturelle, des sorties botaniques, des approches sensorielles de la nature feront le lien entre réflexions "philosophiques" et vie "réelle"

•

Les photocopiés

Ils sont nombreux afin que les stagiaires disposent des multiples références réunies sur ce thème, tant pour leur réflexion durant le stage, que pour les poursuivre de manière féconde après.

• Vidéos

De nombreux extraits de vidéos permettront d'approcher d'une manière réaliste ces multiples facettes de ce thème : biodiversité, témoignages divers...

• Reportage et suivi après stage

Mise en place d'un cercle de discussion afin de suivre l'évolution des réflexions des stagiaires, la mise en œuvre de leurs résolutions et de répondre à leurs questions

Article 8 – Les moyens d'évaluation

Un bilan est fait à chaque fin de journée afin de mettre en évidence les acquis essentiels et relancer au besoin une discussion sur un des aspects qui le nécessiterait. Un bilan de fin de stage fera la synthèse de ces appréciations quotidiennes.

Article 9 - L'encadrement de l'action de formation

Toute la formation est dispensée par Gérard Verret, fondateur de l'association Jardin Gourmand. Ses actions de formation se déroulent dans le cadre de son affiliation au réseau Alsace Nature. Il exerce par ailleurs une activité agricole de ramasseur et transformateur de plantes sauvages. Il propose également des repas pédagogiques dans le cadre de sa table d'hôtes. Il est formateur auprès de groupements professionnels et de diverses structures de formation. Il a exercé pendant 25 ans comme expert-comptable et commissaire aux comptes libéral. Il associe la rigueur de son ancienne profession avec ses recherches alternatives conduites aussi durant 25 ans nourrissant ainsi son approche originale des enseignements du vivant.

Article 10 - Effectifs concernés par l'action de formation

La session accueille un maximum de 8 stagiaires.

Article 11 – Rétractation

Dans le délai de dix jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, le contrat peut être résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'alinéa précédent. Il ne peut être payé à l'expiration de ce délai une somme supérieure à 30 p. 100 du prix convenu. Le solde sera à régler lors de la formation.

Article 12 - Modalités de paiement ainsi que conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.

Le coût est de 500 euros : cette somme sera à régler comme suit :

- Un acompte de 30%, soit 150 euros à l'inscription, après le délai de rétractation de 10 jours.
- Le solde, soit 350 euros pendant le stage. Un échelonnement est possible.

En contrepartie de cette somme, l'organisme de formation s'engage à réaliser l'action prévue dans le cadre du présent contrat.

Si le stage ne se déroulait pas jusqu'à son terme, les frais ne seraient pas dus.

Fait le

Signature du stagiaire

Signature du représentant de l'organisme de formation



JARDIN GOURMAND
3b, rue de Bassemberg
67220 LALAYE
Tél. 03 88 58 91 44

Programme

Exposés et débats

Introduction

Aller à la recherche de la source d'inspiration des grands penseurs de notre temps et des multiples démarches écologiques. Le Vivant et l'agroécologie.

Regards sur la Vie

Une histoire de trois milliards d'années

Micro et macrocosmes

Eclairages de la biologie contemporaine : apoptose, onto et phylogénèse ; épigénétique...

Approches de la nature

La nature sauvage

La relation ambiguë de l'homme avec la nature

- L'amour de la nature et la peur de la nature
- La juste place de l'homme : intendant, exploitant, guerrier, souverain, etc.

La biodiversité

- Spontanée
- Paysanne (végétale et animale)
- Horticole

Les applications au quotidien

L'alimentation vivante

L'entreprise naturelle

Fêtes à thème avec repas et animations au fil des saisons : Mariage, naissance, St Jean, l'arrivée du printemps, etc.

Autres applications

Comment décliner la sobriété et les inévitables arbitrages ?

Les dimensions subtiles

Les grandes traditions spirituelles

Le chamanisme

Place de la magie verte comme voie laïque pour réenchanter la vie

Inversion de regard pour une intégration dans la chaîne du Vivant

Conclusion

Limites et pièges du « modèle » naturel et de la sociobiologie : la place de l'éthique.

Approche de l'homme et de la femme sauvages

Le changement de conscience comme possibilité de changer le monde

Les perspectives apportées par l'agroécologie

Invitation à changer de vie, à travailler autrement, à vivre autrement, à vivre tout simplement...

Pédagogie adaptée pour partager sa nouvelle approche du Vivant

Ateliers et travaux pratiques

Sorties botaniques

Visite du potager et approche du Vivant

Approche sensorielle de la nature

Ateliers de cuisine sauvage et de fabrication de produits

Ateliers de décoration naturelle.

